

M.E.S., Numéro 111, Vol. 1, Octobre-Décembre 2019

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 11 janvier 2022

**LA PREVENTION DES CRISES
GÉOPOLITIQUES EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO : Que
faire ?**

par

Alphonse PONGOMBO ONOLOKE

Assistant

Faculté des Sciences Sociales,
Université de Kinshasa

Résumé

C'est au lendemain de l'accession de sa souveraineté nationale et internationale que les crises géopolitiques de grande intensité se sont signalées en RDC. Celles-ci, de l'avis général des chercheurs dans ce domaine, sont consécutives à l'immaturation de l'élite congolaise mal préparée dans la gestion de la chose publique par les Belges. Aux dégâts causés par cette impréparation à assumer ses nouvelles charges dans l'échiquier national, il importe de signaler l'emprise de la tribu sur l'intérêt national. Ce qui pose, n'en doutons point, le problème de la reconstruction d'un Etat où tous les citoyens se sentent mus par le même idéal, celui de l'unité de tous et la sauvegarde de la paix.

Il s'agit là de la voie indiquée dans la prévention des crises géopolitiques en vue d'assurer la reconstruction de l'Etat et l'installation permanente de la paix civile par la coordination et la collaboration avec les mécanismes régionaux et nationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des crises géopolitiques.

Introduction

Depuis l'accession de la République Démocratique du Congo à la souveraineté internationale, le 30 juin 1960, le pays n'a cessé de traverser des zones de turbulence à forte intensité. La logique de la vie au Congo rime avec la prédominance de la guerre, alors que l'état de paix est simplement une exception. Sans que l'humanité ne s'en rende compte, durant les 59 ans de son indépendance, la République Démocratique du Congo n'a vécu que 31 ans de paix fragile et 27 ans de guerre.

En effet, les causes à la base de la crise à répétition en République

Démocratique du Congo sont de deux ordres : les causes externes et les causes internes. C'est ainsi que tout au long de cette recherche, l'idée de procéder par une analyse critique et lucide des crises géopolitiques congolaises afin de proposer quelques mécanismes de prévention qui nous animent, car comment comprendre que ce pays vaste ; et doté par la nature des richesses immenses du sol et du sous-sol et qui a tout pour booster son développement n'arrive pas à prendre son envol pour un lendemain enchanteur ?

Pour décrypter cette thématique des crises géopolitiques en répétition en RDC, nous avons conçu un plan axé sur trois principaux points. Analyse des crises congolaises des origines à la nouvelle configuration géopolitique (I). Vers une prévention géopolitique de la conflictualité en RDC (II). Autour de la prévention des crises géopolitiques en RDC (III).

- I. Analyse des crises congolaises, des origines à la nouvelle configuration géopolitique
 - 1.1. Adéquation entre la géo économie, les identités ethniques et la guerre froide.

La crise s'avère être, le plus souvent un point de départ d'une renaissance. Aussi, les Congolais qui ont fait montre par le passé d'incroyables capacités d'adaptation et donc capables de se dépasser afin de tirer leur pays du cœur des ténèbres selon Joseph Courad au reflet de la véritable image de ce pays : la terre bénie des Dieu et promise à un meilleur avenir, se pays où se trouve cachée la gâchette de l'Afrique dont parlait Frantz Fanon, assumant de manière responsable le destin que lui impose sa géopolitique : celui d'être le cœur de l'Afrique

Les guerres d'agression connues par ce pays et les souffrances inimaginables qu'elles ont engendrées ont paradoxalement et curieusement forgé le sentiment national des populations congolaises, qu'elles soient de l'Est, du centre ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud. Car, en effet, pour mieux saisir la quintessence des crises géopolitiques congolaises, nous préférons, tout au départ, établir la corrélation entre la géo-économie, les identités ethniques et la guerre froide.

Pour ce faire, le paradigme géoéconomique qui est né de la théorie selon laquelle l'humanité est obligée de satisfaire ses besoins en ressources naturelles trouve ses origines dans la répartition inégale de celles-ci. Par conséquent, les Etats, qui en sont dépourvus, sont obligés pour le besoin de leur survie d'en chercher ailleurs. Et ce, non point par les vertus de la loi du marché, mais plutôt par celles de l'usage de la force. Aussi, plusieurs chercheurs établissent-ils une liaison entre les guerres interétatiques et les ressources naturelles.

Quant aux identités ethniques, certains spécialistes en Relations Internationales ont estimé que les conflits armés, en Afrique, en général et, en RDC, en particulier, sont des conflits ethniques, provoqués par des hordes de barbares qui, agrippés aux oripeaux de la féodalité par le modèle de modernité symbolisée par le modèle de l'Etat-nation et la culture occidentale en tant que bienfait de la colonisation. Il s'agit des conflits entre la tradition et la modernité, c'est-à-dire entre l'allégeance paysanne et l'allégeance citoyenne, la désintégration des communautés rurales et la transformation des structures socio-politique des villes, les valeurs et les comportements affectant le progrès.

Pour ce qui est de la guerre froide, d'après la théorie de linkage, les conflits armés en Afrique sont les guerres par procuration menées par les puissances étrangères à l'ombre de la rivalité Est-Ouest, soit pour accéder aux ressources naturelles, soit pour élargir le champ des alliances idéologiques. Autrement dit, les conflits armés en Afrique sont des guerres stratégico-géopolitiques, correspondant à la division du monde en deux blocs antagoniques dominés par deux puissances hégémoniques : les USA et l'Union Soviétique en sont temps. Curieusement, la fin de la guerre froide a ramené l'explication causale des conflits armés internes à trois variables dépendantes : ressources naturelles + identités ethniques qui font naître les conflits armés.

Alors, plusieurs spécialistes en questions africaines s'interrogent si cela une spécificité africaine de la conflictualité interne ou d'une théorie générale de la conflictualité interne. Voilà pourquoi dans l'optique de mieux saisir les crises géopolitiques congolaises, nous illustrons les trois paramètres précités, à travers la dynamique des sécessions (sécession du Katanga et du sud-Kasaï) et des rebellions (rebellions lumumbistes, rebellions AFDL et

post AFDL) qui écume la RDC depuis l'indépendance.

A la lumière de plusieurs chercheurs, les rébellions et les sécessions congolaises sont à la fois une stratégie et une polémologie. Par conséquent, les ressources naturelles de la RDC sont un moyen, un tremplin menant vers ces crises ou vice versa : la lutte pour le pouvoir d'Etat. C'est plutôt la faillite ou la destruction de l'Etat congolais qui est une cause majeure de ce mal qui répand la terreur. C'est dans ce cadre que Mwayila Tshiyembe estime que « les identités ethniques (substrat humain), les ressources naturelles (substrat territorial) ainsi que le gouvernement (substrat politique) sont des variables structurelles de l'Etat et leur soumission à sa souveraineté n'est pas belligène en soi. Ce qui l'est en revanche, c'est la faillite ou la destruction de l'Etat, qui met les populations et les ressources naturelles à la merci des convoitises internes et externes ».¹

1.2. Faillite ou destruction de l'Etat : cause majeure des crises géopolitiques congolaises

Au sens propre (construction humaine) comme au sens figuré (fiction juridique), l'Etat est faillible en RDC. Car, comme l'attestent les menaces de balkanisation dont ce pays est l'objet depuis sa création, le 30 juin 1960. Néanmoins, la faillite dont il est question ici, c'est celle de la RDC en tant que souveraineté, c'est-à-dire la capacité de faire, de faire faire et d'interdire de faire qui fait basculer la RDC dans l'informel des normes et institutions, des intelligences et des dévouements. D'où l'application à son cas, de l'hypothèse d'une souveraineté déchu.

Par ailleurs, la destruction de l'Etat s'entend ici au sens de l'opposition frontale entre l'Etat et la nation, à cause du placage du modèle occidental de l'Etat/nation sur la société congolaise moderne, labourée jadis par deux modèles spécifiques : le modèle de l'Etat multinational ou l'Etat de plusieurs peuples à l'image des Royaumes Kongo, Lunda, Luba, Kuba, ... et le modèle de démocratie segmentaire ou de démocratie de proximité, pour utiliser le langage d'aujourd'hui, inventée jadis sur les sociétés sans Etat (Yaka, Anamongo, Azande, Pende, etc.), afin de placer le pouvoir plus près du citoyen.

¹ MWAYILA TSHIYEMBE, *Conflits armés, identités ethniques, ressources naturelles en RDC : approche stratégico-poléomologique et voie de sortie de la guerre*, in identités, ressources

naturelles et conflits en RDC. *Défis méthodologique et voies de sortie ?* Paris, l'Harmattan, 2013, p.50

1.3. Origines des crises congolaises

Lorsque nous lisons la littérature sur la nature des crises récurrentes en République démocratique du Congo, il s'avère que les analystes se limitent aux causes infinitésimales. Au rang de ces dernières, les considérations juridiques occupent une place privilégiée dans l'arsenal des causes des crises en RDC. En ce qui nous concerne, nous situons les causes de ces crises à trois niveaux : le caractère spécial de la fondation de l'Etat du Congo, les jeux du Roi Léopold II face aux engagements internationaux, l'indépendance torpillée par la Belgique.

1.3.1. Le caractère spécial de la fondation de l'Etat

Quand on observe les méthodes d'occupation coloniale, celle du Congo a été spéciale du point de vue de la naissance. Le roi Léopold II trouve un prétexte : créer un semblant d'Etat indépendant qui est présenté comme une œuvre philosophique destinée à transmettre la civilisation aux peuples primitifs. Il est lui-même le chef de l'Etat de l'EIC qu'il dirige à partir de la Belgique. A cette étape, l'EIC est une propriété privée d'un monarque soutenu par les quatorze puissances. Ce soutien est offert en échange de la liberté de commerce dans le bassin conventionnel du Congo.

Pour accélérer l'accumulation du capital, les agents de l'EIC se livrent à des atrocités que les puissances n'apprécient pas. De même, ils touchèrent au principe sacrosaint de la liberté de commerce. Sous les pressions internationales, Léopold II a été obligé de céder l'EIC à la Belgique. Cette deuxième phase ouvre la porte à une nouvelle page qui s'écrit pour la chosification des congolais. La colonisation belge est parmi les régimes les plus cruels au monde de l'époque. Pour des raisons d'intérêts économiques, une grande partie de la population congolaise a été décimée. Parce que « le droit européen ne rencontrait pas un autre droit mais les coutumes barbares, le mariage monogamique ne se substituait pas à une autre forme de mariage, mais à un concubinage immoral, les religions chrétiennes ne s'opposaient pas à d'autres religions mais à de superstitions ridicules »². Un autre aspect de la colonisation a été l'ignorance dans laquelle on a maintenu les peuplades, une administration paternaliste et non une administration de participation et de responsabilisation des congolais.

La deuxième guerre mondiale, les pressions des deux superpuissances, les Etats-Unis et l'URSS ainsi que la montée du tiers-monde et le vent du panafricanisme donnent un coup de semonce au colonialisme. Et « puisque les colonies allaient coûter plutôt que rapporter, autant ne pas lutter pour garder la domination politique »³. La Belgique fut obligée d'accélérer la décolonisation du Congo. Elle a eu lieu en juin 1960.

1.3.2. L'indépendance en trompe-l'œil

Qualifier de cette manière l'indépendance de la RDC, c'est relever surtout le manque de volonté manifeste de la puissance colonisatrice de refuser l'accession de sa colonie à la souveraineté nationale et internationale. On peut considérer que cette indépendance était emprisonnée au départ par la Belgique au moyen des actes et attitudes adoptés par la métropole vis-à-vis du nouvel Etat qui recouvrait son indépendance perdue en 1908. C'est ce qui faisait dire à Mwayila Tshiyembe que « l'indépendance de la RDC a été bâclée par la Belgique »⁴.

En accordant l'indépendance à l'Etat du Congo, la Belgique n'était pas sincère. Les autorités belges savaient que cette indépendance allait tourner à la dérive pour des raisons évidentes : la loi fondamentale, le manque de formation des cadres de la relève, le retrait brutal des techniciens belges de l'administration publique, l'absence de formation de la population aux pratiques démocratiques, la privation au nouvel Etat des ressources financières pour son fonctionnement, etc. La dernière cause a constitué la source de conflit entre la Belgique et la RDC jusqu'à ce jour.

La conjonction de ces phénomènes a entraîné des conséquences néfastes. Aujourd'hui, on observe en RDC que l'immaturation de la classe politique se consolide davantage malgré la croissance du nombre d'universitaires. L'Etat, comme capacité des congolais à se gouverner eux-mêmes est faible. L'Etat congolais qualifié d'Etat simple manque « de capacités extractives, régulatrices, distributives, symboliques et responsives. Il est également dépourvu d'une bonne gouvernance, d'une armée républicaine, d'une fonction publique efficace »⁵.

Ainsi, c'est dans un climat général de carence financière et de manque des cadres que les congolais ont accédé à l'indépendance. Mais bien vite, les

²MAQUET, J., *Africanité traditionnelle et moderne*, Paris, Présence africaine, 1967, p.11.

³MAQUET, J., *Les civilisations noires*, VERVIERS, Marabout université, 1965, p.261

⁴MWAYILA TSHIYEMBE, *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Continuités et ruptures*, Paris, l'Harmattan, 2009, p.69.

⁵ Idem. p.74.

contradictions ont éclaté longeant la crise dans le paysage et l'horizon du pays.

1.3.3. Les divers aspects de la crise congolaise et les contextes environnementaux

La société congolaise est en crise ; celle-ci comporte plusieurs aspects qui vont de la politique jusqu'à l'économie en passant par le juridique et le socioculturel. Néanmoins, le rôle de l'environnement international dans cette crise n'est pas à négliger.

1. Aspects politiques

La crise d'une forte intensité est inaugurée au lendemain de l'indépendance. A la base, l'immaturation des acteurs politiques de l'époque non préparés par la puissance colonisatrice à assumer les responsabilités d'Etat repose sur la Belgique qui a accordé au Congo une indépendance piégée.

Pour écraser la rébellion des lumumbistes. Avec le financement des Etats-Unis et de la Belgique, le premier ministre Moïse Tshombe arriva à haut des rebelles, instaura la paix, élaborait la constitution dite de Luluabourg, en organisant le référendum d'adoption de la constitution avant l'organisation des élections législatives de 1965 qu'il gagna lui-même avec une majorité écrasante.

Ici encore, le président Kasavubu revient en charge. Au lieu de désigner Moïse Tshombe comme formateur du gouvernement, il fit appel à Kimba Evariste, lui aussi originaire de la province du Katanga. La crise politique reprend ; la trêve est rompue. Pour éviter que le pays ne soit plongé de nouveau dans la guerre, le colonel Mobutu prend le pouvoir par un coup d'Etat dans le but d'imposer la discipline et ramener une paix durable au pays. Il bénéficia de la conjoncture de la guerre froide pour rester pendant trente-trois ans au pouvoir qu'il dirigea de main de fer comme dictateur. Laurent Désiré Kabila chassa Mobutu du pouvoir grâce à l'appui du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Après quarante-quatre mois de pouvoir autoritaire et sous pression des alliés qui l'ont aidé à conquérir le pouvoir, Kabila est déstabilisé et une autre guerre commença en 1998. Pour l'affaiblir de l'intérieur lorsque la guerre éclata, des mouvements fortiches ont été créés de toutes les pièces. Il s'agit des groupements armés comme les RCD, RCD/N, RCD/KML, MLC. Malgré l'organisation des élections en 2006 et 2011, la paix est encore précaire. La quiétude est régulièrement rompue par les guerres à répétition à l'Est du pays surtout au Nord et au Sud-Kivu. Toutes les provinces

issues du démembrement de la province orientale et celle du Katanga sont également le théâtre d'insécurité permanente par les différents mouvements armés (CNDP, LRA, les Mbororo, les Maï, les Bakata, Katanga, etc.) Il est vrai que ce climat d'insécurité ne favorise pas l'essor économique. Au contraire, il plonge le pays dans un cycle infernal du sous-développement.

2. Aspects économiques

Une fois la date de l'indépendance du Congo fixée à la table ronde de Bruxelles, la Belgique se lança dans une vaste manœuvre de désinvestissement. Les capitaux ont été massivement transférés à la métropole. Les caisses de l'Etat colonial sont validées. Le nouvel Etat est dépouillé des moyens de sa politique avant sa naissance dans le concert des nations. Cet acte dévastateur plongea anticipativement l'Etat dans la crise économique. C'est ce qui faisait dire à Nuway Kadang que « en réalité, la crise économique a joué un rôle important dans l'aggravation de la crise politique. La construction d'une nouvelle société économique au Congo en superposant sur les modes de production des peuples vivant sur le territoire occupé inaugure la crise qui va couvrir jusqu'à la décolonisation sous les formes principales : le désinvestissement de la veille de la proclamation de l'indépendance pour prémunir ces capitaux des risques de nationalisations par vengeance et la nationalisation par les congolais en vue d'affirmer la souveraineté sur les ressources nationales. Dans tous les deux cas, la crise économique postcoloniale et amorcée ».

Les caisses de l'Etat colonial sont vidées. Le nouvel Etat est dépouillé des moyens de sa politique avant sa naissance dans le concert des nations. Cet acte dévastateur plongea anticipativement l'Etat dans la crise économique. C'est ce qui faisait dire à Nguvany Kalary « en réalité, la crise économique a joué un rôle important dans l'aggravation de la crise politique. La construction d'une nouvelle société économique au Congo en la superposant sur les modes de production des peuples vivant sur le territoire occupé inaugure la crise qui va couler jusqu'à la décolonisation sous les formes principales : le désinvestissement à la veille de la proclamation de l'indépendance et la nationalisation par les congolais en vue d'affirmer la souveraineté sur les ressources nationales. Dans tous les deux cas, la crise économique postcoloniale est amorcée »⁶.

De ce fait, le manque de ressources financières obligea le nouvel Etat à recourir à l'endettement extérieur pour financer ses multiples projets de développement. Pour permettre à l'Etat du

⁶ NGUYA, K., « Les mécanismes internationaux du maintien de la paix et de la sécurité en

République Démocratique du Congo de 1960 à 2013. Analyse critique.

Congo d'avoir le contrôle du levier économique, le président Mobutu nationalisa l'Union minière de haut Katanga qui devient Gécamines en 1966. Sept ans plus tard, le 30 novembre 1973, il a pris les mesures de Zaïrianisation qui consistaient à récupérer les biens économiques détenus par les étrangers en vue de les remettre sans condition aux Zaïrois. Hélas, ces unités de production étaient confiées aux zaïrois qui n'avaient pas le sens des affaires.

Les mesures de zaïrianisation, au lieu d'avoir des effets cumulatifs positifs, ont fait basculer le patrimoine des étrangers dans l'escarcelle du personnel politique en plongeant le pays dans le chaos et dans une désastreuse situation. Les effets structurants de ces mesures ont précipité le pays dans la crise socio-économique et ont déclenché la plus grande crise politique en Afrique centrale.

3. Aspects socioculturels

La tribu est une réalité évidente dont les membres sont en interactions multiples. Ces interactions multiples, sont communes ; ces valeurs sont à la fois statiques et dynamiques. Ce sont ces valeurs qu'on nomme génériquement culture. Parmi tant d'autres valeurs idéologiques et artistiques, nous citons le tribalisme. Ce phénomène est pervers et détruit la structuration des rapports sociaux.

Le tribalisme est une mauvaise ligne de pensée et d'action qui consiste à rechercher avant tout les intérêts égoïstes de sa propre tribu et son clan : le tribaliste pense plus ou moins consciemment que les hommes et les femmes de sa tribu et de son clan est supérieurs aux autres et qu'en conséquence, les autres doivent les servir et leur obéir ; le tribaliste cherche à imposer l'hégémonie, la prédominance de sa tribu de son clan ; le tribaliste exalte sans cesse les qualités, les mérites et les bonnes actions des gens de sa tribu et de son clan ; le tribaliste pratique couramment le libéralisme et le favoritisme envers les gens de sa tribu ; le tribaliste cherche à accorder tous les privilèges et tous les postes de responsabilité aux gens cherche à exempter les siens de leurs devoirs et obligations, de tout travail difficile, des missions périlleuses les plus humiliantes ; le tribaliste pratique le favoritisme dans la répartition des avantages matériels ; sur le plan politique, la forme suprême du tribalisme consiste à revendiquer la formation des républiques indépendantes, mais à la base tribale, à défaut de cette

solution, le tribaliste réclame le fédéralisme, l'autonomie régionale, dans l'espérance que le morcellement du pouvoir politique et administratif doit s'inscrire dans un cadre tribaliste.

Devant l'ampleur des dégâts causés par ce fait social en RDC, Kayembe Sébastien s'interrogeant : « l'Afrique devra-t-elle construire sa démocratie sur la base de l'ethnicité (identité ethnique) ou plutôt extirper d'abord l'ethnicité de ses pesanteurs égocentriques et ensuite, rechercher en elle des valeurs positives (et compatibles) susceptibles d'être, en fin, insérées dans l'architecture démocratique en cours l'édification »⁷.

4. Aspects juridiques

A partir de 1960, le premier président de la République s'est illustré dans la violation de la constitution en révoquant le premier ministre et plongea le pays dans la guerre civile et l'endeuilla. La crise qui a duré cinq ans avec ses atrocités a mobilisé l'attention des Etats membres des Nations unies.

Le rétablissement de la paix par le gouvernement de salut public et mise sur pied de la constitution de Luluabourg de 1964 ont crédibilisé le pays. Mais après les élections, le président Kasa-vubu viola encore la constitution. Au lieu que Moïse Tshombe, le gagnant majoritaire, soit désigné formateur du gouvernement, Kimba Evariste est porté à cette responsabilité par le Chef de l'Etat. La crise couvre et pousse l'Armée Nationale congolaise à prendre le pouvoir par la force.

Arrivé au pouvoir, le président Mobutu a aussi constamment modifié la constitution pour renforcer son pouvoir. Une telle façon de dénaturer la substance de la constitution a débouché sur la crise dont les effets collatéraux se poursuivent jusqu'à ce jour. Le fait que la constitution de la troisième République ne soit pas appliquée à la lettre, les conséquences sont fâcheuses : récurrence des guerres au Nord et au Sud-Kivu, les Katanga (coupeurs du Katanga), les Kamina Nsapu s'insurgent contre le régime et réclament leur indépendance alors que le président était élu avec une majorité écrasante surtout dans les provinces de l'Est.

La loi exerce la fonction de sécurisation. Son respect assure la paix sociale. Elle sécurise aussi bien les gouvernants que les gouvernés. La loi exerce aussi une fonction correctrice. Elle permet d'arrêter les ambitions démesurées de détenteurs du pouvoir tout en régulant les

⁷ KAYEMBE, S., *Le défi de l'éthno-démocratique*, Kinshasa, éd. OBSERVATOIRE, 2003, p.3.

ambitions extrémistes des forts dans la société civile. Le non-respect des lois est une attitude destructrice de la démocratie, de la paix et de la sécurité sociale individuelle et collective. C'est ce qui faisait dire à De Valkeneer que « il faut savoir qu'on ne réhabilite pas l'Etat de Droit, en se jouant de sa finalité, de ses règles et de ses précautions »⁸.

5. Les contextes environnementaux de la crise

Dès l'accession à la souveraineté internationale, la République Démocratique du Congo constitue un centre d'intérêt pour l'occident. C'est d'ailleurs le Congo qui a pratiquement vaincu la guerre à travers l'uranium de meilleure qualité fournie par la Belgique aux Etats-Unis pour fabriquer les deux bombes atomiques qui obligèrent l'empereur du Japon à la reddition.

Le contexte international dans lequel le Congo se libère de la colonisation le 30 juin 1960 est particulier. Le monde était divisé en deux camps idéologiques : le camp socialiste ayant l'URSS comme chef de file et le bloc capitaliste conduit par les Etats-Unis. Ces deux blocs se livraient à une guerre idéologique (guerre froide). Toutefois, ils se faisaient la guerre par Etats interposés lorsque leurs intérêts étaient en jeu. Les effets secondaires de cette division se sont répercutés en Afrique et au Congo. Les acteurs politiques congolais unis pour réclamer l'indépendance à Bruxelles se sont divisés lorsqu'il fallait partager le gâteau (pouvoir).

Tout en étant aligné dès la rejoint le rang des pays non alignés en vue d'éviter de s'impliquer dans la guerre froide. Cette décision n'était qu'une théorie parce qu'en réalité, le Congo était aligné au camp occidental depuis 1885. La décision d'adhérer au Mouvement des pays non alignés a exacerbé la crise dans ses multiples dimensions. Bien que le neutralisme positif vienne atténuer le non-alignement, la méfiance des deux camps était déjà consolidée dans les pratiques politiques des blocs.

II. Vers une prévention géopolitique de la conflictualité en RDC

La situation des conflits quasi-permanente que connaît la République Démocratique du Congo nous incite à préconiser certains mécanismes qui permettraient de prévenir ces conflits géostratégiques et géopolitiques qui écument notre pays. L'intention est donc d'identifier

et d'activer les leviers les plus efficaces pour rétablir la paix et permettre aux acteurs du développement de mieux travailler afin d'éloigner lentement la RDC de cette longue période de violence et d'instabilité.

2.1. Application du modèle de la sociologie interactionnelle dans la résolution des conflits congolais.

Pour proposer des pistes de solution à la crise congolaise, nous appuyons sur la sociologie des conflits qui a été créée par Georges Simmel, sociologie allemande, à travers sa sociologie interactionnelle. « Il affirme que le social est fait des interactions. Quand a agi en direction de B, B réagit en direction de A et pas toujours de la manière dont A attend, cette divergence est à la source des conflits. Ainsi donc naissent et se développent les conflits à travers nos interactions ».⁹ Cette analyse a abouti aux conflits interpersonnels, aux conflits intra groupaux. Dans la situation de la crise congolaise, tous ces différents groupes des conflits s'imbriquent et nous mettent en présence d'une crise impliquant plusieurs acteurs externes et internes. Malheureusement, autant de groupes ou conflits, autant d'expériences et autant de perceptions sociales.

Dans ce genre des conflits complexes, Edgard Marin préconise que « ce qu'il nous faut, c'est une méthode qui nous permette de concevoir l'unité des antagonismes et d'antagonisme dans l'unité. De cette manière, la société est pensée « patriotiquement » c'est-à-dire sentimentalement comme communauté ou « Gemeinschaft »¹⁰

Dans le cadre de la crise congolaise actuelle, nous sommes (à n termes). D'où, la résolution et la prévention de celle-ci passerait par le biais d'une prise en compte des sociabilités et des consensus, c'est-à-dire envisager la société congolaise sous l'angle de l'impulsion des liens intrinsèques entre éléments d'un même phénomène. Ensuite, nous devons détecter tous les acteurs impliqués dans la crise congolaise. En fin, nous devons savoir le poids de chaque acteur à la crise et les mobiles de chacun des groupes au marasme congolais. C'est la voie de sortie et la prévention des crises géopolitiques.

l'accord de Sun city » in Identités responsabilité, ...

¹⁰MORIN, E. cité par KALABA, G., op.cit., p.172.

⁸ DE VALKENEER, CH., *Le Droit de la Police*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, p.7.

⁹ SIMMEL, G. cité par KALABA, G., « conflits identitaires ? Une interprétation sociologique de

2.2. Géostratégique du Congo et effectuation de la sécurité et de l'ordre public

Géostratégiquement, les Etats peuvent être prisonniers de leur statut géophysique. Ils peuvent aussi s'inscrire dans une démarche géopolitique constructiviste en développant une gouvernamentalité qui exploite quelques événements historiques. La position géographique ou géostratégique dicte à coup sûr le comportement sécuritaire d'un Etat. Dès lors, si un Etat inapte à sécuriser une partie de son territoire et ses administrés, voit son autorité et ses capacités à gouverner sérieusement remises en question. Les comportements anormaux finissent par gagner les institutions et mener le contrôle social.

Pour ce qui est de notre pays, la RDC est un pays bien doté de plusieurs ressources naturelles. La plupart de ces ressources se trouvent placées sous le mode de la prédation. Les ressources ne sont pas valorisées pour être mises, de manière efficiente, à la disposition et au bénéfice de toute la communauté de la population congolaise. Au contraire, le régime spécifique de l'accès aux ressources se décline sous le mode de la violence et de la domination de force accèdent facilement aux ressources.

C'est ce qui faisait dire à Banywesize que « depuis le XIXe siècle, le Congo est un enjeu géostratégique important en Afrique. Dans sa configuration actuelle, il est une invention de la convergence de multiples intérêts (politiques, économiques, financiers, religieux, scientifiques, militaires) qui en ont fait au XIXe siècle, une colonie sans métropole. Même devenu, il sera soumis à une gouvernamentalité qui garantissait son statut d'espace voué au capitaliste international.

La gouvernamentalité sécuritaire y participait de la politique globale de garantir les intérêts supranationaux. Contre ces intérêts, le nationalisme congolais et diverses formes du populisme (notamment le populisme protestataire et le populisme identitaire) n'ont jamais cessé d'être diversement activés par les acteurs politiques congolais »¹¹

De ce qui précède, nous en appelons à la nécessité d'une destruction profonde de notre système de défense et de sécurité de la République afin de mieux parer à toute éventualité de conflictualité en RDC.

2.3. Force, justice et politique de la responsabilité : la nécessaire reliance

A ce niveau de notre réflexion nous estimons que la gestion de l'ordre public et de la paix en RDC en général et dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu en particulier exige de penser et de relier la force, la justice et la politique de responsabilité. Cela signifie qu'il est urgent de repenser la question de notre semblable (congolais). Car c'est à l'aune de celle-ci que la responsabilité pour autrui et à l'égard du passé devient l'orbite à partir de laquelle une société concrétise son idée de la justice, de la démocratie et de la sécurité afin de promouvoir la politique de la responsabilité en vue d'accoucher d'un autre futur au Kivu et en RDC.

Pour ce faire, il est possible de penser l'éthique du prochain et d'envisager la réalisation d'un monde commun, d'une commune humanité, d'une communauté de destin en prenant en compte le semblable dans un contexte de construction des antagonismes symboliques et réels.

La politique de la responsabilité doit donc se traduire par des actes qui concourent à l'affirmation et à la perpétuation de la vie. L'Etat congolais ne doit plus se contenter d'une gestion minimaliste du territoire et des populations installées sur son territoire ; en plus cesser de se résigner à absoudre les pires criminels sans recours préalable à la justice. La politique de la responsabilité devra être sensible à la dégradation de la paix, de l'ordre public, de la liberté et de l'affirmation de la vie.

D'autre part, la réforme de l'armée et des services congolais de sécurité, préconisée ci-haut, doit marcher de pair avec la justice. Pour garantir la paix et l'ordre public en RDC, il faudrait aussi chercher toujours à allier la force et la justice.

2.4. La voie de sortie de la crise congolaise et la recherche permanente de la paix

En dépit des progrès normatifs et institutionnels enregistrés actuellement en RDC, la faillite et la déstructuration de l'Etat ont fini par leurs métastases (absence de l'esprit des lois et l'impunité, désorganisée de l'Etat et de la société, décrépitude de l'intérêt général et du bien public, etc.), à propulser les idéologies sectaires (tribalisme, régionalisme, autochtonie) sur la scène politique et à

et conflits en RDC définissons méthodologiques et voies de sortie ? Paris, l'Harmattan, 2013, p.186.

¹¹ BANYWESIZE, E., Conditions de gestion de l'ordre public et de la paix dans les Kivu : Relier la force, la justice et la politique de la responsabilité ? in Identités, ressources naturelles

chasser le nationalisme de l'Etat de ses entrailles.

Et donc, la puissance du vide ou la faillite de l'Etat congolais favorise l'instrumentation de gré ou de force des entités ethniques et le pillage des ressources naturelles et des territoires abandonnés à leur sort, causes des crises géopolitiques congolaises.

Pour mieux prévenir ces crises géopolitiques congolaises, il faudrait une reconstruction totale de l'Etat congolais, voie de sortie et installation permanente de la paix civile en RDC.

III. Autour de la prévention des crises géopolitiques en RDC

3.1. Création d'un mécanisme de prévention des crises géopolitiques congolaises

La réflexion sur la prévention des crises géopolitiques dans le Congo-Kinshasa est encore embryonnaire. Et la typologie des crises géopolitiques congolaises dressée par certains services de mesure inopérante, car elle ne fournit aucune explication satisfaisante ne de procédure thérapeutique pour en rager ces crises. Ainsi, note justement Maurice Berdrand quand sous la pression de l'opinion, les décideurs politiques admettre qu'il faudrait agir, pour apaiser des crises graves..., ou pour prévenir le développement et la régionalisation des conflits en préparation¹² de l'Etat congolais, aucun cadre de référence ne permet-il d'identifier les solutions.

Or, pour prévenir efficacement les crises, il faudrait avoir une connaissance juste suffisante de leurs causes et savoir comment agir sur elles. Les dynamiques d'interdépendances économiques, matérielles, politiques, ethniques et culturelles entre les provinces de la RDC, le poids de l'histoire coloniale et des mentalités, l'orientation politico-idéologique des provinces, le jeu des grandes puissances dans la région d'Afrique Centrale, la mondialisation des Relations Internationales etc., sont autant d'éléments qui relativisent toute explication à partir d'un paradigme (intérêt-grandes puissances). La constitution d'équipes de chercheurs composés des militaires et des civils travaillant dans une perspective interdisciplinaire sur les aspects géopolitiques, psychologiques, économiques, sociaux et culturels en jeu permettraient

certainement de faire des prévisions fiables et d'identifier les remèdes.

3.2. Action sur les situations des crises géopolitiques congolaises

La prévention des crises a considérablement évolué. On est actuellement passé de la traditionnelle diplomatie (préventive utilisée par le comité) à l'action sur les situations pré-confliktuelles. Il s'agit d'une autre conception de la prévention qui consiste à essayer d'agir non sur des acteurs mais sur des situations diagnostiquées comme précises, autant que possible en temps utile, c'est-à-dire avant qu'une crise soit considérée comme probable.¹³

On pourrait ainsi associer à la médiation dans les crises inexistantes, la prévention par action sur les situations conflictuelles comme celles recensées par l'UNESCO et qui auront pour enjeu géopolitique la maîtrise de l'eau. La création d'un centre international pour la prévention et la gestion des conflits relatifs à l'eau en Espagne, le lac Tchad et le Nil, dont le bassin regroupe neuf pays, parmi lesquels la République Démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi pourrait être de conflits effectifs et potentiels liés à l'eau dans le siècle prochain.¹⁴

3.3. Mise en œuvre des mécanismes de prévention de la question des crises géopolitiques congolaises se traduirait au triple niveau :

- la prévention : qui implique l'acte rapide ;
- la gestion : qui implique les forces pré positionnées ;
- la résolution des crises : c'est une dernière phase de la reconstruction post-crise.

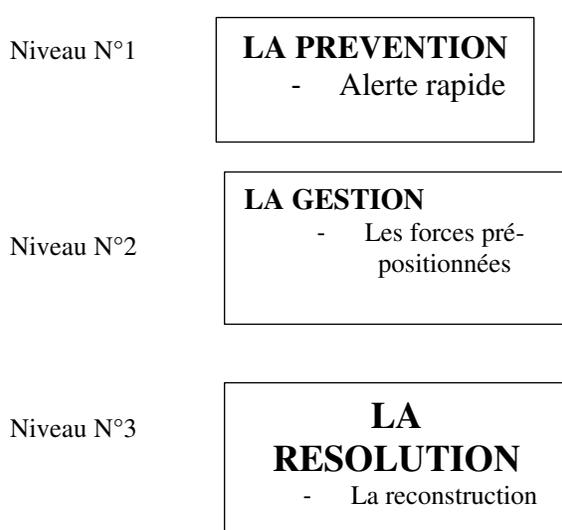
Un cadre à l'échelle nationale et une méthodologie avec des implications spécifiques à nationale de prévention des crises.

¹² BERDRAND, M., *Vers une stratégie de prévention des conflits, politique étrangère*, Printemps, 1997, p.116

¹³ Idem

¹⁴ MONCEL, C., *L'eau au cœur des conflits*, in L'autre Afrique, n°86, mai 1999.

TRIPLE NIVEAU



intérêts stratégiques dans le contexte de la guerre froide.

En définitive, pour une bonne prévention des crises géopolitiques en RDC, celui-ci doit promouvoir des institutions de délibération, de négociation, de prévention des fractures sociales et des guerres en prônant des actions politiques audacieuses sur la défense nationale et le mieux être social. Le Congo souffre de la pensée politique complexe et d'une pensée géostratégique qui ne contribuent pas efficacement à solidariser, à fraterniser et à de concrétiser une géopolitique de responsabilité.

En tant que structure nationale, elle aborderait les questions d'harmonisation et de coordination des systèmes d'alerte rapide. Ce cadre serait décliné en trois composantes qui se présentent comme suit : la collecte des données, les rapports d'alerte rapide et l'interaction avec les décideurs ainsi que la coordination et la collaboration avec les mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des crises géopolitiques.

Pour l'évaluation stratégique des crises, le CNPC ambitionne de servir de plan directeur aux analystes impliqués dans l'analyse proactive des crises géopolitiques congolaises et de leur alléger sur l'espace national. C'est dans la même lancée qui est intervenue l'idée de la création d'un cadre national de prévention des crises dont le but serait de renforcer les capacités sur les situations précises et d'intervenir en cas de conflits sur l'espace national.

CONCLUSION

Depuis l'accession de la RDC à la souveraineté internationale le 30 juin 1960, le pays a traversé plusieurs zones de forte turbulence. La logique de la vie au Congo-Kinshasa celle de la prédominance des crises géopolitiques, alors que l'état de paix et la résolution des crises sont simplement une exception. En somme, deux causes principales sont à la base de la crise géopolitique congolaise les causes internes et causes externes. Sur le plan interne le premier président de la République Monsieur Joseph Kasa-Vubu porte une grande responsabilité. Il a déclenché une crise en révoquant le premier ministre Lumumba sans prendre en considération la loi fondamentale. Très vite son acte provoque l'indignation et le vase déborde par une rébellion généralisée. Sur le plan externe, les autorités de la RDC ont accepté de se faire manipuler par la Belgique et les Etats-Unis qui poursuivaient leurs